



Extrait du SNES HORS DE FRANCE

<http://hdf.snes.edu/spip.php?article699>

Informés lettre CT 1

# Nouvelles règles sur le détachement : la FSU dit NON !

- ESPACE ADHÉRENTS ET MILITANTS - ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018 - Communication syndicale élections professionnelles  
2018 -

**JE VOTE SNES  
JE VOTE FSU**

Date de mise en ligne : mercredi 17 octobre 2018

---

SNES HORS DE FRANCE

---

La note de service du MEN sur les détachements à l'étranger parue **sans aucune concertation préalable**, le 6 septembre 2018, remet en cause les bases du fonctionnement de l'enseignement français à l'étranger. Ces détachements limités à 6 ans, sans aucune compensation, créent de facto un nouveau « statut » d'expatrié, au rabais.

Pour les nouveaux détachements, cette limitation à 6 ans n'est évidemment accompagnée d'**aucune compensation**. Elle s'appliquera également pour tout changement de poste à l'étranger. Exemple : tu es en poste à Barcelone et tu postules pour un poste à Madrid, ton nouveau contrat est accompagné d'un détachement de trois ans. Ce dernier sera renouvelé mais une seule fois !

**La FSU s'oppose fermement à la création de ce « statut » d'expatrié au rabais.** Parler de poste de "résident" n'a plus aucun sens avec cette nouvelle disposition. Ces décisions arbitraires du MEN visent à faire des détachements pour enseigner à l'étranger une vitrine de communication pour susciter des vocations mais ne tiennent aucun compte de l'histoire de l'AEFE ou de la situation de son réseau et de ses personnels. La mobilité obligatoire existe aujourd'hui, c'est celle des expatrié.es ! Et c'est au titre de cette mobilité que la position administrative avec primes est différente.

La FSU revendique le droit à la mobilité **choisie** pour tous les personnels à l'étranger comme en France et mettra tout en oeuvre pour défendre les personnels, leur situation professionnelle et personnelle. **Céder aujourd'hui à ces mesures imposées et arbitraires, c'est contribuer à détruire l'identité et l'excellence du réseau de l'Établissement public AEFE !**

Voir nos articles sur les sites [SNES-FSU](#) et [SNUipp-FSU](#)

